

## Rapport de conformité sur l'accessibilité de 2025

L'Hôpital d'Ottawa

1053, av. Carling

Ottawa, ON

K1Y 4E9

Contact : Pour toutes questions, veuillez écrire à [accessibilite@lho.ca](mailto:accessibilite@lho.ca)

1. Votre organisation est-elle en conformité avec toutes les exigences applicables énoncées dans la section Dispositions générales?

**Réponse :** Oui

**Commentaires:** L'Hôpital d'Ottawa s'est engagé à satisfaire aux exigences de la section des Dispositions générales du règlement sur les Normes d'accessibilité intégrées. Toutes ces exigences s'appliquent à l'organisme. Un personnel désigné définit les éléments des Dispositions générales qui doivent faire l'objet de mesures ou d'améliorations afin de voir au respect du règlement sur les Normes d'accessibilité intégrées, et il s'emploie à apporter les correctifs requis. Cela peut comprendre une collaboration avec les dirigeants concernés afin de les renseigner sur ces exigences et de veiller à ce que l'Hôpital s'y conforme.

2. Votre organisation est-elle en conformité avec toutes les exigences applicables énoncées dans les normes pour l'information et les communications? Oui

**Réponse :** Oui

**Commentaires:** L'Hôpital d'Ottawa s'est engagé à satisfaire aux exigences pertinentes des normes pour l'information et les communications. Un personnel désigné s'emploie à renseigner les dirigeants de l'Hôpital qui sont responsables de la conformité de l'organisme aux éléments pertinents des normes pour l'information et les communications, et il contribue à prodiguer des conseils sur le sujet aux autres membres du personnel.

3. Votre organisation est-elle en conformité avec toutes les exigences applicables énoncées dans les normes pour l'emploi?

**Réponse :** Oui

**Commentaires:** L'Hôpital d'Ottawa s'est engagé à satisfaire aux exigences des normes pour l'emploi. Toutes ces exigences s'appliquent à l'organisme. Un personnel désigné s'emploie à renseigner les dirigeants de l'Hôpital qui sont responsables de piloter des activités et des processus liés à l'emploi afin de veiller à ce que les normes

d'accessibilité soient connues et à ce que des améliorations soient apportées lorsque c'est nécessaire ou approprié.

4. Votre organisation offre-t-elle des services de transport, directement ou par l'entremise d'un tiers?

**Réponse :** Oui

5. Votre organisation se conforme-t-elle à toutes les exigences applicables des normes pour le transport?

**Réponse :** Oui

**Commentaires:** L'Hôpital d'Ottawa s'est engagé à respecter les exigences pertinentes des normes pour le transport. Celles-ci sont restreintes, car les principales activités de l'organisme ne concernent pas le secteur du transport.

6. Votre organisation est-elle en conformité avec toutes les exigences applicables énoncées dans les normes pour la conception des espaces publics?

**Réponse :** Oui

**Commentaires:** L'Hôpital d'Ottawa s'est engagé à respecter toutes les exigences pertinentes des normes pour la conception des espaces publics. Un personnel désigné s'emploie à renseigner les dirigeants concernés au sujet des normes d'accessibilité. Toute rétroaction témoignant de préoccupations en lien avec l'accessibilité des lieux, y compris en ce qui concerne les éléments énumérés dans le règlement sur les Normes d'accessibilité intégrées, est examinée et fait l'objet de mesures correctives lorsque c'est possible.

7. Votre organisation est-elle en conformité avec toutes les exigences applicables énoncées dans les normes pour les services à la clientèle ?

**Réponse :** Oui

**Commentaires:** L'Hôpital d'Ottawa s'est engagé à satisfaire aux exigences des normes d'accessibilité pour les services à la clientèle. Toutes ces exigences s'appliquent à l'organisme. Un personnel désigné s'emploie à offrir des renseignements et des formations aux dirigeants et aux autres membres du personnel, et à mettre à jour l'information communiquée et à l'améliorer, au besoin, en veillant à ce que les dirigeants et les autres membres du personnel de l'organisme soient au courant des éléments pertinents des normes d'accessibilité pour les services à la clientèle et les

respectent. Récemment, ce personnel s'est penché sur la question de savoir comment mieux comprendre et utiliser les commentaires du public concernant l'accessibilité.